

## Compte rendu du Conseil municipal du 13 Avril 2018 convoqué le 03/04/2018

**Présents :** M. Malhappe, C. Huet, E. Mascret, P. Maisonneuve, P. Quentin, L. Janvier, S. Lamouille, , P. Avril, P. Boquet

**Absents excusés :** Messieurs O. Barbey ayant donné procuration à E. Mascret, C. Bourrat ayant donné procuration à P. Avril, D. Ferrandin ayant donné procuration à C. Huet, D. Chauvin.

Céline HUET est nommée secrétaire de séance.

1) Le compte rendu de la séance du 16/02/2018 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.

### 2) Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017

Conformément à la Loi, monsieur le Maire quitte la séance et confie la présidence au doyen d'âge, P. Boquet qui présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2017.

#### Section de fonctionnement :

- En Dépenses 284 373.32 € en Recettes 353 676.37 €

La section de Fonctionnement présente un excédent de **69 303.05 €**

#### Section d'Investissement :

- En Dépenses 433 680.03 € en Recettes 590 847.35 €

La section d'Investissement présente un excédent de – **157 167.32 €**

Le Compte administratif 2017 est en parfaite cohérence avec le Compte de gestion du trésorier de Dreux.

Le Compte administratif et le Compte de gestion 2017 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Monsieur le Maire est invité à reprendre la séance.

### 3) Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2017 comme suit dans le tableau suivant :

Excédent de fonctionnement reporté 2016	527 173.35
Excédent de fonctionnement année 2017	69 303.05
<b>Total excédent de fonctionnement 2017</b>	<b>596 476.40</b>

Déficit d'investissement reporté 2016	-137 866.09
Excédent d'investissement année 2017	157 167.32
<b>Total excédent d'investissement 2017</b>	<b>19 301.23</b>

Considérant que les Restes à réaliser sur l'exercice 2017 :

Dépenses d'investissement reportées	268 548.57
Recettes d'investissement reportées	248 139.00
<b>Solde négatif 2017</b>	<b>-20 409.57</b>

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Affectation minimale à la section d'investissement (art.1068)</b>	<b>1 108.34</b>
<b>Affectation du solde disponible à la ligne 002 (Recettes de fonctionnement)</b>	<b>595 368.06</b>
<b>Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (Recettes)</b>	<b>19 301.23</b>

#### 4) Fixation des taxes locales 2018

Le Maire propose de voter le taux des taxes, sans changement par rapport à 2017, comme suit de manière à dégager le produit fiscal nécessaire, soit **170 493€** :

<b>TAXES</b>	<b>TAUX VOTÉ</b>	<b>PRODUIT PROPOSÉ PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE</b>
Taxe d'habitation	16,50%	87 120
Taxe foncier bâti	18,65%	68 539
Taxe foncier non bâti	39,77%	14 834
<b>TOTAL</b>		<b>170 493</b>

#### 5) Vote du montant des subventions accordées aux associations et autres organismes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des montants attribués aux associations.

Les montants proposés sont les suivants :

N°	ASSOCIATIONS et AUTRES ORGANISMES	SUBV. 2017	SUBVENTION 2018	
			Proposé	Voté
1	Association Sportive de Guainville	200	200	<b>200</b>
2	Activités annexes CLIS	200	200	<b>200</b>
3	Anciens Combattants	100	150	<b>150</b>
4	SPA	100	100	<b>100</b>
5	CFA (lié au nbre d'enfants concernés)	0	0	<b>0</b>
6	Bréval Sport et Loisirs	260	260	<b>260</b>
7	Foot Ball Club de Bréval	100	100	<b>100</b>
8	Patinoire d'Anet	200	200	<b>200</b>
9	ALGD	160 (report subv 2016)	80	<b>80</b>
10	Gilles à tous vents	750	750	<b>750</b>
11	Autres organismes	0	0	<b>0</b>
12	Amicale des parents d'élèves	0	100	<b>100</b>
	<b>TOTAUX (en euros)</b>	<b>2070</b>	2140	<b>2140</b>

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les montants des subventions.

#### 6) Vote du Budget Primitif 2018

